

[Expérience menée : Crohn/Travail](#)

Catégorie : [A la ville, au travail ...](#)

Publié par Karine le 05-06-2006 13:10

Expérience menée : Crohn/Travail

Depuis la création du site, j'ai commencé une réflexion sur "l'intégration" (même si je n'aime pas ce mot), des personnes atteintes de MICI dans le système travail.

J'ai eu l'occasion de mener une expérience sur ce sujet ;

- Stage au sein d'une association de soutien à l'art contemporain :

Le stage au sein de l'association a été mis en place autour du thème de la réorganisation Crohn/Travail.

Des entretiens avec Mme la Chargée de mission ont déjà eut lieu afin d'étudier les difficultés rencontrées par une personne atteinte du Crohn sur le lieu même du travail,

Quelques orientations de réflexions ont été menée :

- Analyse des problèmes rencontrés par la personne malade ainsi que les solutions proposées.
- Analyse des problèmes rencontrés par la Hiérarchie ainsi que les solutions proposées.
- Adaptation du rythme de travail (horaires adaptés suivant les aléas de la maladie, possibilité de travail à domicile).

L'implication de la hiérarchie semble être un point central à la réussite ou non de l'intégration d'un « Crohnien » en milieu professionnel.

Les premiers entretiens tenus ont pu effectivement démontrer que la personne extérieure ne possédait pas d'informations sur la maladie, et que sans désir de celle-ci de s'informer, l'incompréhension persiste.

Au sein de cette association, le cas ne s'est pas présenté, il existe une réelle envie de s'informer, de mieux comprendre les conséquences de la maladie afin de pouvoir mieux gérer les problèmes qui en découlent.

Les entretiens ont démontré (dans ce cas précis) également que les problèmes liés à la maladie et le niveau de compétences professionnelles sont deux choses distinctes.

Il est également apparu que, chez la personne malade, le niveau de connaissance de la maladie permet une meilleure gestion des baisses de rythme de travail, dans le sens où plus on connaît son affection, mieux on peut gérer et anticiper les baisses de formes et les conséquences des traitements hebdomadaires, par exemple.

Il s'avère également que la structure même du terrain professionnel joue un grand rôle dans l'intégration et la tenue du poste effectué.

Cette structure associative fonctionne sur un rythme qui peut être aléatoire et permet l'adaptation d'un rythme de travail irrégulier. Je ne suis pas certaine que dans une structure très fixe et rigide, la personne atteinte d'une maladie de Crohn puisse assurer son poste à long terme (à partir du moment où la maladie est déclarée et soumet la personne à des périodes de crise à un rythme irrégulier).

Le télétravail est également une alternative possible et efficace. Ce fonctionnement a également été expérimenté avec succès.



La collaboration, la confiance et le respect mutuel sont des éléments essentiels dans toute relation Employeur/Employé Handicapé. Karine 🍷